

VOUS AVEZ DIT FILIÈRE ?

Peut-on utiliser la notion de filière au niveau local ou régional comme on le fait au niveau national ? Il ne s'agit pas là d'une querelle sémantique qui serait bien vaine mais plutôt d'un effort de réflexion quant à l'usage des outils conceptuels dont nous disposons pour penser la mobilisation des acteurs et la gouvernance de l'action publique aux différentes échelles territoriales. On reviendra d'abord sur l'utilité de cette notion au niveau national avant de s'interroger sur son usage au niveau régional ou local et esquisser les contours d'une autre approche.

1 - De l'utilité de la filière

La notion de filière est en effet, au niveau national, un outil pour penser d'une manière cohérente un ensemble de phénomènes que l'on connaît bien dans le domaine du livre. Raisonner en termes de filière c'est en effet partir de la chaîne de valeur et de la succession des activités, la fameuse « chaîne du livre », – et partant des acteurs – qui se succèdent de la création jusqu'à l'acheteur. On passe ainsi du niveau micro-économique du livre, de sa conception jusqu'à sa rencontre avec une demande, à un niveau parfois qualifié de méso-économique en considérant les populations d'acteurs qui interviennent aux stades successifs de la filière : les auteurs, les éditeurs, les diffuseurs, les distributeurs, les libraires et les autres vendeurs de livres.

Raisonner ainsi conduit naturellement à se pencher sur les interrelations existant au sein de la filière d'une part entre les activités qui se succèdent d'amont en aval le long de la filière et les acteurs respectifs portant ces activités -on parlera d'interrelations « verticales »-, d'autre part entre les acteurs présents au sein de la même activité et qui se trouvent alors dans des postures a priori de concurrence mais aussi souvent de compétition, ces mélanges parfois complexes de compétition et de coopération. On parlera dans ce dernier cas d'interrelations « horizontales ».

Attachons nous d'abord aux interrelations verticales. Une filière est à cet égard le lieu de plusieurs phénomènes structurels :

- d'abord la filière est un lieu d'*articulation entre activités et d'interdépendance entre les acteurs* correspondants dans une solidarité obligée : c'est une sorte d'évidence fonctionnelle et l'on voit mal à court terme une activité disparaître ni les acteurs correspondants faire défaut. Il peut cependant y avoir des « maillons faibles » dans une approche qui n'est pas purement métaphorique mais renvoie par exemple pour la librairie aux difficultés réelles pour les libraires d'assurer de manière pertinente et pérenne l'activité de vente professionnelle du livre.
- Ensuite la filière constitue un lieu de *compétition* pour le partage entre les différentes activités du chiffre d'affaires et, plus fondamentalement, de la valeur ajoutée. La fixation du prix de vente public par l'éditeur, en régime de prix unique, définit plus strictement les termes de cette compétition. Rappelons à cet égard le propos de Dominique Maillotte d'Havas en 1994 : « Nous sommes littéralement enchaînés, de l'éditeur au libraire. Or le prix stagne : il faut donc optimiser chaque maillon de la chaîne »¹.

¹ *Livres hebdo*, 26 avril 1994, in François Rouet, *Le livre : une industrie à l'heure du numérique*, à paraître à La documentation française en 2013.

- La filière est également le lieu d'*articulation des prises de risques* respectives des différents acteurs à partir de la prise de risque initiale de l'éditeur. Il s'agit là d'une question d'articulation et non de partage comme précédemment

Les arrangements contractuels entre acteurs traduisent la manière dont s'organise cette compétition autour de la valeur ajoutée et s'articulent les prises de risques.

- La filière est également le lieu de *possibles intégrations verticales* dans lesquelles certains acteurs se positionnent sur des activités successives de la filière : ce n'est plus guère le cas entre l'édition et les arts graphiques mais toujours de manière forte entre édition, diffusion et distribution ; par contre, la présence d'éditeurs dans la librairie comme de libraires dans l'édition, pour exister est beaucoup moins significative voire anecdotique.
- La filière constitue encore le lieu d'une *nécessaire complétude* puisque la production mise au point, travaillée par l'effervescence novatrice – sinon toujours innovatrice – doit trouver une adéquation avec les capacités globales de prise en charge de la filière en « aval » : on sait que maintenir cette adéquation constitue un défi à la fois crucial et permanent faute de laquelle apparaissent des dysfonctionnements et c'est l'efficacité globale de la filière qui est en cause.
- La filière peut également s'analyser comme *plus ou moins cohérente* au sens où les acteurs qui émergent à ses activités sont plus ou moins spécialisés et ont le centre de gravité de leurs intérêts, et partant de leurs stratégies, dans la filière : ce n'est pas le cas en particulier d'acteurs comme la grande distribution, mais aussi de petits vendeurs de livres et surtout, plus récemment, des grandes firmes de l'Internet
- La filière constitue aussi le lieu d'une « culture commune » plus ou moins prégnante autour du produit quel qu'il soit : livre, bois, viande... Cette culture commune renvoie à la notion de « monde de l'art » tel que la développe le sociologue Howard Becker. Elle joue le rôle de vecteur d'une vision partagée de ce qui fait l'inévitable spécificité du produit et partant de sa filière et aussi un rôle quasiment de lubrifiant pour les relations interprofessionnelles au travers de conceptions et de représentations partagées, fussent-elles implicites.
- Très naturellement, il s'ensuit que la filière peut être alors le lieu d'une *possible « interprofessionnalité »*, en entendant par là la capacité d'acteurs situés à différents stades de la filière de développer des analyses et des réflexions autour de ce que seraient des améliorations du fonctionnement, mais aussi de l'organisation voire l'avenir de la filière.

Les interrelations *horizontales* correspondent à la concurrence habituelle entre acteurs exerçant la même activité et donc plus ou moins rivaux en termes de parts de marchés mais aussi d'accès à des consommations intermédiaires qui sont parfois des ressources rares. Ces interrelations concurrentielles interviennent à chaque stade de la filière : entre les éditeurs sous forme d'une compétition qui mêle attirances imitatives et innovations à visée différenciante, entre les imprimeurs sur la qualité et le prix des prestations, entre diffuseurs et distributeurs pour les productions d'éditeurs-tiers à prendre en charge, entre points de vente d'une même zone de chalandise sachant que les librairies en ligne sont en concurrence entre elles et avec tous les points de vente physiques.

Si la notion de filière constitue un cadre conceptuel intéressant pour resituer les rapports de force, à commencer par la relative dominance éditoriale, penser les stratégies et les jeux d'acteurs et envisager la mobilisation de ces derniers, elle possède néanmoins des limites :

dans l'hétérogénéité des livres et de leur économie qui inciterait à raisonner parfois en termes de sous-filières correspondant à des genres, mais aussi dans les répercussions de la révolution numérique qui vient interroger certaines activités et leur articulation.

2- Des filières régionales ?

Si l'on passe au niveau régional, l'outil filière reste-t-il pertinent ? Pour cela on peut examiner la trace de la filière nationale sur les territoires régionaux. Il apparaît immédiatement deux cas de figure très différents :

- d'abord celui de l'Île-de-France : compte tenu de la concentration qui perdure de l'édition à Paris, l'Île-de-France rassemble l'essentiel de l'activité éditoriale nationale alors que l'activité de vente de livres y est dimensionnée à la chalandise francilienne, sensiblement plus aisée et cultivée que la moyenne nationale ;
- à l'opposé, dans toutes les autres régions, la vente de livres –malgré d'éventuelles insuffisances – est là aussi dimensionnée à la chalandise nationale mais voisine avec une activité et une démographie éditoriale d'ampleur très variable

La trace en région de la filière nationale du livre est donc très déséquilibrée en amont du côté de l'édition en l'Île-de-France, en aval du côté de la vente de livres en région. Cette trace est donc difficile à penser en termes de filière car elle n'en possède ni la complétude, ni un minimum de cohérence : les éditeurs parisiens n'ont pas pour principale clientèle les libraires et vendeurs de livres d'Île-de-France et, inversement, les libraires et vendeurs de livres en région n'ont pas pour fournisseurs principaux – et de loin – les éditeurs de la région.

Par contre il existe certainement dans certaines régions de petites filières régionales du livre régional, ou régionaliste, fondée sur une certaine cohérence entre écrire en région, éditer en région et vendre en région. Elles font l'objet d'un soutien public qui, très classiquement descend la filière au sens où ce qui est aidé à être produit au niveau régional peut très logiquement être soutenu pour être diffusé sur le territoire régional.

3- Quelle approche du système d'acteurs du livre en région ?

Les enjeux de la prise en compte du livre au niveau régional incitent d'abord à dépasser la notion de filière en élargissant le champ de la réflexion et ensuite en modifiant la perspective.

Il peut être utile d'abord d'élargir le champ de la réflexion à l'ensemble des acteurs du livre en région c'est-à-dire finalement l'éco-système du mode d'expression par le livre en région. On retrouve d'ailleurs là une autre acception de la filière dite de consommation par opposition à la filière industrielle et qui fut en usage dans les années 80². Ceci va dans le sens des réflexions actuelles sur un Centre national de la Musique qui considèrent la « filière » de la musique comme rassemblant les deux filières « industrielles » du phonogramme et du spectacle vivant ou encore sur les arts plastiques appréhendés comme un éco-système qui aurait vocation à s'affirmer comme pôle d'excellence.

Dès lors, ce qui fonde les relations entre des acteurs très différents dont les uns sont marchands (éditeurs, libraires,...) mais beaucoup non marchands (bibliothèques, formations,...) ne se trouve plus d'abord dans les interdépendances économiques mais dans la

² Voir Bipe, *L'économie du domaine de la musique*, Deps, La documentation française Paris, 1985.

référence commune au livre et au mode d'expression par le livre – fût-ce avec des représentations qui ne coïncident pas complètement – et l'appartenance à un même territoire. Ceci conduit à modifier sensiblement la perspective.

En effet, ce qui est alors en question est moins la gouvernance et l'éventuel confortement d'une filière existante que la capacité d'un tel éco-système de s'affirmer comme un espace où peuvent émerger des projets mobilisant des partenaires sur des bases d'intérêts autant culturels qu'économiques. On se trouve dans des problématiques proches de celles des « clusters » ou pôles d'excellence³.

Dans ces conditions, la place des pouvoirs publics, en particulier territoriaux particulièrement attentifs à ces questions, n'est plus d'exercer un « partenariat tutélaire » dont l'importance ne se dément pas au niveau national. C'est plutôt un « partenariat d'accompagnement », plus modeste voire subsidiaire mais certainement plus pertinent, qui est à concevoir. Dans cette économie de projets, le rôle de chef de file pour chaque projet est crucial et n'a pas vocation à revenir naturellement à la puissance publique bien au contraire.

Dans ces systèmes d'acteurs autour du livre, l'essentiel est certainement dans la recherche des projets à conduire et des synergies à construire, les interdépendances et possibles solidarités constituant selon les cas des facilitateurs ou des obstacles. La structuration de ces systèmes d'acteurs a peut-être moins de pertinence en soi qu'en tant que lieu et cadre d'émergence de projets autour du livre. Ces systèmes disposent de la ressource commune de la proximité et de l'appartenance à un même territoire qui peut venir abonder et « colorer » les éléments de culture du livre que partagent les acteurs. Mais ils doivent cependant tenir compte des relations complexes et largement concurrentielles entre vendeurs de livres sur un même territoire.

François Rouet.

³ Voir Dominique Sagot-Duvaurox et alii, *Les clusters ou districts industriels du domaine culturel et médiatique : revue du savoir économique et questionnements*, Deps, ministère de la Culture et de la Communication, à paraître fin mars 2013.